



CONSEIL MUNICIPAL

15 décembre 2023

Liste des délibérations

Membres en exercice : 15 - Présents : 9 - Pouvoirs : 3 - Votants : 12

POINT	N° DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Election du secrétaire de séance	M. Hervé TARRADE a été désigné secrétaire de séance.
2		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 17 novembre 2023	Le procès-verbal de la séance du 17 novembre 2023 a été adopté.
4	076/2023	Autorisation de remboursement d'une dépense acquittée par un élu	Le Conseil Municipal a autorisé le remboursement de Mme la Maire pour la somme de 190,49 € (cent-quatre-vingt-dix euros et quarante-neuf centimes) concernant plusieurs achats réalisés pour la commune sur ses deniers personnels.
5	077/2023	Budget assainissement_Comptabilisation des frais de personnel administratif	Le Conseil Municipal a autorisé que les frais du personnel administratif comptabilisés sur le budget principal soient refacturés, chaque année, au budget assainissement.
6.1.	078/2023	Demandes de subventions au titre de la DETR 2024_ Réhabilitation d'un logement communal en local à usage commercial	Le Conseil Municipal a approuvé le projet "Réhabilitation d'un logement communal en local à usage commercial" et autorisé le dépôt d'une demande de subvention DETR/DSIL 2024.
6.2.	079/2023	Demandes de subventions au titre de la DETR 2024_ Restauration des abat-sons de l'église Saint-Pierre	Le Conseil Municipal a approuvé le projet "Restauration des abat-sons de l'église Saint-Pierre" et autorisé le dépôt d'une demande de subvention DETR/DSIL 2024.
7	080/2023	Zones d'Accélération pour les Energies Renouvelables (ZAER)	Le Conseil Municipal a défini les modalités de la concertation du public : – Durée : du 29/01 au 12/02/2024 (16 jours) aux heures d'ouverture de la mairie ; – Mise à disposition du document de concertation, des cartes et d'un registre de recueil en mairie ; – Publicité : lettre mensuelle d'informations du mois de janvier distribuée dans les boîtes aux lettres des administrés, affichage en mairie et affichage au panneau numérique.
8	081/2023	Communauté de communes_Révision de la convention de mise à disposition des locaux utilisés dans le cadre de la compétence Enfance-Jeunesse	Le Conseil Municipal a validé le projet de convention d'utilisation par la Communauté de communes des locaux municipaux partiellement affectés à l'exercice de la compétence Enfance-Jeunesse et ses annexes 1 et 2.

Sillé-le-Philippe, le 19/12/2023

Claudia DUGAST

Maire